

voir exposer leurs griefs au gouvernement provincial. Ils déclarèrent qu'on les chassait de l'île d'Anticosti ; et cela peu de jours après le voyage de l'honorable ministre des Travaux publics. J'ai lu que le gouvernement anglais avait appelé l'attention du gouvernement canadien et avait représenté que cette île, qui se trouve à l'embouchure du Saint-Laurent, ne pouvait être la propriété d'un étranger. Je ne sais si la chose est vraie ou fausse, dans tous les cas, je me propose de faire une motion pour que la correspondance échangée à ce sujet entre les deux gouvernements soit déposée sur le bureau de la Chambre, afin que nous sachions exactement à quoi nous en tenir. Il est certain, cependant, que M. Menier se prétend propriétaire de l'île. Le ministre des Travaux publics (M. Tarte) a dit que le gouvernement aurait à confirmer le titre de M. Menier et que les gens dont j'ai parlé devraient s'en aller ; on ne les a pas encore fait déguerpir cependant.

Après son voyage d'inspection, le ministre des Travaux publics a fait quelques discours à Montréal. Il y a dans cette ville un club connu sous le nom de "Club Geoffrion," c'est sans doute en l'honneur du député de Chambly et Verchères (M. Geoffrion).

A une réunion de ce club le ministre des Travaux publics fit un discours au cours duquel il prononça ces paroles :

J'ai connu sir John Macdonald intimement et je dis que sir Wilfrid Laurier est un homme d'Etat plus éminent et plus distingué que lui.

Voilà comment il parlait devant le club Geoffrion, mais laissez-moi lui dire ce qu'il écrivait du même sir Wilfrid Laurier il y a quelques années :

Sous un certain vernis de politesse, c'est la médiocrité même. Il ne sera jamais fidèle au principe, pour la bonne raison qu'il n'en a pas.

M. QUINN : Qui a dit cela.

M. TAYLOR : L'honorable ministre des Travaux publics a dit cela du premier ministre il y deux ou trois ans. Aujourd'hui, cependant, il affirme que sir Wilfrid Laurier est un plus grand homme d'Etat que sir John Macdonald.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Vous vous trompez quant à la date.

M. TAYLOR : Mais à cette même réunion du club Geoffrion, M. Rodier a dit que sir Wilfrid Laurier, dans son discours, au Monument National, n'avait pas abordé une question importante et que M. Tarte aurait dû parler politique au lieu d'essayer à convaincre les gens qu'il avait le droit de déployer le drapeau français dans ce pays. Et qu'a répondu l'honorable ministre ? Voici ses paroles :

On me fait un crime, en certains quartiers, d'avoir arboré le drapeau français au mât de mon yacht—

Il ne dit pas le yacht du gouvernement.

—dans un voyage d'inspection que j'ai fait. Je sortirai du ministère quand je ne serai plus libre d'arborer le cher vieux drapeau français.

Voici un des conseillers de Sa Majesté qui, voyageant sur un navire de Sa Majesté, ordonne à l'équipage de descendre le drapeau anglais et d'arborer le drapeau français pour faire le tour de l'île d'Anticosti, et qui, en face du premier ministre, répond à ses compatriotes qui lui demandent compte de sa conduite :

Je sortirai du ministère lorsque je n'aurai plus la liberté d'arborer le cher drapeau français au mât de mon yacht—

Si le ministre des Travaux publics qui est payé par le pays, possédait un yacht et partait, comme tout fonctionnaire public, pour prendre des vacances de deux semaines, et non de six mois, ainsi qu'il l'a fait, personne ne s'occuperait de le voir arborer le drapeau français ou américain, ou tout autre drapeau, au mât de son propre bateau. Mais dans cette circonstance le ministre représentait la reine et le gouvernement de Sa Majesté, et il n'avait pas le droit de faire descendre le drapeau anglais pour le remplacer par le drapeau français.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je ferai observer à l'honorable député qu'il se trompe. S'il veut se donner la peine de citer toutes mes paroles, il verra que j'ai dit,—et je suis prêt à le répéter ici,—que dans une tournée d'inspection, j'ai arboré le drapeau français à un endroit où se trouvait établi un groupe de fils de la France, tandis que le drapeau anglais flottait à l'autre mât du bateau. Si j'ai eu tort, j'aimerais que l'honorable député vint me le dire.

M. TAYLOR : J'ai cité "La Patrie," le propre organe de l'honorable ministre.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'honorable député est dans l'erreur, il ne cite pas la "Patrie."

M. TAYLOR : J'ai la parole, M. l'Orateur, et je cite le propre organe de l'honorable ministre, la "Patrie."

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je nie cela.

M. TAYLOR : La "Patrie" a publié les paroles que je viens de citer, ni plus ni moins.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je le nie.

M. TAYLOR : M. l'Orateur, j'ai la parole. A la réunion de ce club libéral à Montréal, l'honorable ministre a dit, ainsi que le rapporte la "Patrie."

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Non.